



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES
PROGRAMMES (UAGCP)



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°009/2024/SI/AON/FM/UAGCP

**TITRE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ACTUALISATION DU
PLAN DE COMMUNICATION INCLUANT LES OUTILS POUR LA PROMOTION DE
LA PCI ET DE L'HYGIÈNE DES MAINS.**

FINANCEMENT : FM

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le système de santé guinéen est caractérisé par (i) une morbidité et une mortalité encore élevées en particulier chez les groupes les plus vulnérables y compris le couple mère-enfant), (ii) une couverture effective faible pour la plupart des services essentiels de santé dont la qualité est parfois douteuse, (iii) une offre de santé inefficace et inéquitable et (iv) un environnement caractérisé par d'importants obstacles et contraintes, le tout aggravé par la survenue, en mars 2014, de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, avec son important impact socioéconomique.

Le profil épidémiologique national reste dominé par (1) les maladies transmissibles notamment le Paludisme, la Tuberculose et les IST/VIH/sida, les maladies tropicales négligées et les maladies à potentiel épidémique y compris les fièvres hémorragiques, (2) les maladies non transmissibles, les déséquilibres nutritionnels, (3) les pathologies liées à la grossesse, à l'accouchement, au postpartum et (4) les catastrophes.

La recherche des causes du dysfonctionnement et de la faible performance du système de santé a conduit le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en collaboration avec ses partenaires, à l'organisation des Etats Généraux de la Santé (EGS). Ces EGS, tenus en juin 2014, en exécution des directives du Président de la République, chef de l'Etat, ont permis à l'ensemble des parties prenantes de mener des réflexions approfondies sur les problèmes majeurs de santé et du système de santé en vue de dégager de manière consensuelle une vision, des orientations stratégiques et des priorités d'action.

Ainsi, dans le but d'améliorer l'état de santé des populations, le gouvernement guinéen a révisé sa Politique Nationale de Santé de laquelle est élaboré le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) pour la période 2015-2024, qui repose essentiellement sur les trois objectifs stratégiques de la Politique nationale de santé à savoir :

- Réduire la mortalité et la morbidité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et aux situations d'urgences,
- Améliorer la santé à toutes les étapes de la vie,
- Améliorer la performance du système national de santé.

A son objectif stratégique 1, le PNDS inscrit dans ses priorités la Prévention et le Contrôle des Infections (PCI).

C'est ainsi que le Projet d'Appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soins-PCI a organisé avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le Service National de Promotion de la Santé, (i) un atelier d'élaboration de la stratégie pour la campagne média et communautaire du projet PCI avec la participation de toutes les parties prenantes, (ii) suivi d'un autre portant sur l'élaboration des messages et les scripts radio (Jingle et feuilletton) en octobre 2021 adaptés à chaque cibles et harmonisés susceptibles de susciter un changement social et de comportement en faveur de la PCI et celui de la révision du plan de communication PCI en mars 2021 pour 2021-2023.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique à travers le Service National de Promotion de la Santé, en collaboration avec l'UAGCP sous le financement Fonds mondial- C19RM, envisage de réviser le plan de communication intégrant la PCI permettant de référence à la mise en œuvre des activités allant dans le sens à augmenter le niveau de connaissance et renforcer le Changement Comportemental et social en directions des usagers, prestataires et les membres de la communauté en matière de PCI.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est lancé pour le recrutement d'un consultant national devant actualiser le plan de communication incluant les outils pour la Promotion de la PCI et de l'hygiène des mains.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les consultants individuels de qualification et expertise suffisantes exigées par type de consultance.

Les candidats (personnes physiques) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits dans les Termes de référence dont la copie **est obtenue sur demande envoyée** à l'adresse électronique suivant : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiarre@uagcp-guinee.org avec précision sur la(les) consultance(s).

Il est demandé aux candidats de fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt préparés et présentés séparément comme suit :

1. **Proposition technique** : comprenant la lettre de motivation/, l'approche méthodologique détaillée, le plan du travail et chronogramme détaillés, le CV détaillé et actualisé décrivant au mieux l'expertise du consultant avec les copies des diplômes et certificats professionnels, ainsi que les références similaires exigées dans les TDRs avec attestations de service rendus, satisfecit et/ou lettre de recommandations.
2. **Proposition financière** : incluant tous les coûts afférents à la mission comprenant les honoraires et éventuellement les autres coûts remboursables nécessaires. A noter que la proposition financière doit être libellée hors TVA car le projet est exonéré de la TVA et que le Consultant sera assujetti à la fiscalité applicable en République de Guinée.

Le candidat sera sélectionné basé sur la qualification du consultant (voir TdRs) et la note minimale requise est de 70/100.

Les propositions établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie doivent être déposées **auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3^{ème} étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré**, au plus tard le **Judi 25/04/2024 à 11H00 précises, heure locale**.

Pour toutes informations techniques, veuillez adresser un courriel à l'adresse : tenders.uagcp@gmail.com du lundi au vendredi de 9h à 17h.

NB : La proposition financière doit être présentée dans une enveloppe séparée de la proposition technique et portant la mention proposition financière.

L'ouverture (à huit-clos) des propositions techniques aura lieu le même jour dans la salle de réunions de l'UAGCP à partir de 12h00.

Fait à Conakry, le 05/04/2024

Pour l'Autorité contractante,

Dr Timothée GUILAVOGUI

